

**ENQUETE PUBLIQUE**

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT ET DU LIVRE 1^{ER} DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT : ARTICLE D.29-7 A D.29-19 ET R.41-6.

Concerne la demande de **2050 VUE SUR MER SCRL, rue du Monument n°20 à 5560 MESNIL- EGLISE** pour :

le forage et l'exploitation d'un puits pour alimenter en eau une exploitation maraichère sise route de Forzée « tienne du Peton » à 5560 MESNIL- EGLISE.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du **06 mars 2024**

Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
01 mars 2024	06 mars 2024	Administration communale – Houyet Le 20 mars 2024 à 16H00	Administration communale de Houyet Service environnement rue Saint-Roch, 15 5560 HOUYET developpement.territorial@houyet.be

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service ainsi que le samedi **sur rendez-vous**.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Des explications techniques sur le projet peuvent être obtenues auprès :

- De la commune de Houyet – service environnement : 082/67.69.68 – developpement.territorial@houyet.be
- Du demandeur – 0486/52.59.66 – 2050vuesurmer@gmail.com
- Du Département des Permis et Autorisations du SPW-ARNE DPA, Avenue Reine Astrid, 39 à 5000 NAMUR au 081-715.344 ou par E-mail rgpe.namur.dpa.dgrne@spw.wallonie.be

A Houyet, le 27 février 2024

Pour le Collège :

Le Directeur Général

Didier ERIPIAT.



La Bourgmestre,

Hélène LEBRUN